

L'AGGLO DES FINANCES COSTAUD

- **Jean Dionis** dévoile sa stratégie
- Les **impôts** qui financent l'Agglo
- Entretien avec **Michel Lauzzana**,
« le ministre des Finances » de l'Agglo
- Le feu vert de la **Chambre régionale
des Comptes**

Chiffres
clés

RECETTES
Agglo 2013

57
millions d'€

-

DÉPENSES
Agglo 2013

46
millions d'€

=

Capacité
d'autofinancement
des investissements

11
millions d'€

LES FINANCES DE L'AGGLO SONT EN BON ÉTAT ET VONT LE RESTER !



M. Le Président, où en sont les finances de l'Agglo ?

Elles sont bonnes. Ce n'est pas un hasard, c'est le fruit d'efforts constants et de décisions politiques courageuses. D'une part, nous veillons à ce que les charges courantes de fonctionnement (le coût de la maison Agglo) soient raisonnables. Nous y sommes en permanence très attentifs dans la gestion au quotidien. De plus, nous maintenons un équilibre constant entre les dépenses et les recettes des ménages. Par exemple, en portant le versement transport* (VT) à 11 %. Le projet de territoire de la nouvelle agglomération a été mis en œuvre pour des raisons économiques, d'emploi et en cohérence avec les grands services publics. Le pilotage financier doit être exigeant en respectant les engagements pris.

L'Agglo à 29, avec des communes « plus pauvres », ne va-t-elle pas fragiliser vos finances ?

Non, l'Etat encourage les fusions raisonnables. L'Agglo a profité de ces incitations. Nous réalisons des économies d'échelle chaque fois que nous le pouvons. Et puis, c'est du bon sens : nous partons des recettes et ajustons nos dépenses !

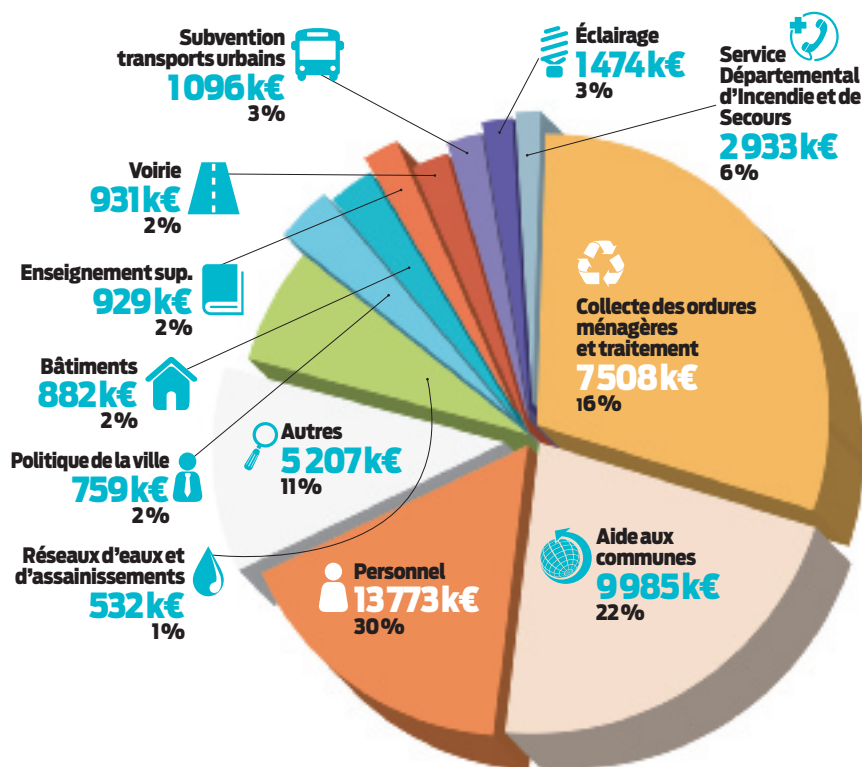
Certains vous reprochent des investissements trop lourds pour l'Agglo...

L'Agglo est en excellente forme financière. Encore une fois, nous dépensons à hauteur de nos recettes.

*taxe versée par les entreprises de plus de 9 salariés.

« Nous maintenons un équilibre constant entre les dépenses et les recettes. »

LES DÉPENSES DE L'AGGLO EN 2013



X = 46 millions d'euros

“CONTINUER D’INVESTIR... AVEC MAÎTRISE,”

Deux ou trois mots sur l'épargne brute et l'endettement avec Michel Lauzzana, vice-président en charge de la commission Finances et maire de Bon-Encontre.

Que signifie une épargne brute élevée ?

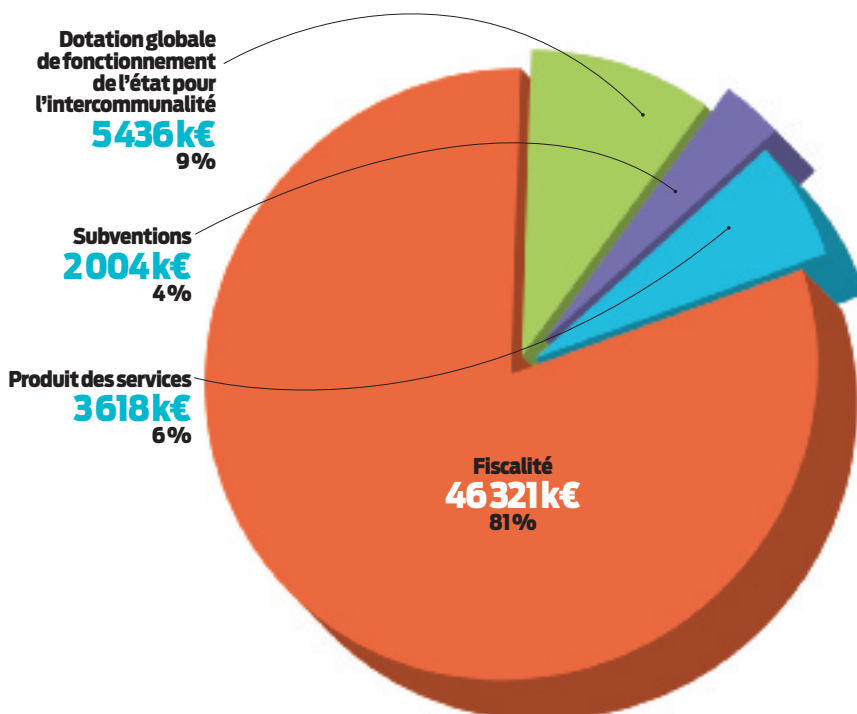
L'épargne brute est la ressource qui permet de financer de manière saine et pérenne les investissements et le désendettement. Les dépenses de fonctionnement doivent donc être maîtrisées afin de permettre à l'Agglo de dégager une marge suffisante et de continuer à investir dans des projets d'envergure. Nous avons souhaité maintenir le taux d'épargne brute à plus de 20 %. C'est un choix raisonnable et nous allons continuer sur ce schéma.

Comment contenir l'endettement ?

Ce qui est important, c'est la vitesse de désendettement. Ce ratio rapporte le montant total de la dette à rembourser sur plusieurs années, à l'épargne annuelle. Il exprime ainsi le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour amortir la totalité du capital de sa dette (en supposant que toute son épargne y soit consacrée, et que celle-ci reste à un niveau constant). Notre capacité de désendettement est importante et nous permet d'investir dans des projets



LES RECETTES DE L'AGGLO EN 2013



Y = 57 millions d'euros

d'envergure. Le taux de désendettement, c'est le nombre d'années que nous mettrions à rembourser si l'on ne faisait plus d'emprunt. 8 ans, c'est la durée que nous nous sommes fixée, c'est largement suffisant pour pouvoir investir de manière régulière. Nous sommes aujourd'hui sûrs de pouvoir assumer les projets décidés.

Ces deux taux-là sont dans des limites tout à fait confortables pour une Agglo qui investit. Nous y sommes : les finances de l'Agglo sont saines et en bonne santé !

Capacité d'autofinancement des investissements :

Y-X : **11 millions d'euros** soit **20 %** d'épargne brute

COMPTES 2008-2012 : LE FEU VERT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES*

INSTITUTION DE CONTRÔLE ET DE CONSEIL EN GESTION DES COMPTES PUBLICS.

1 « L'analyse financière de la période 2008-2011 montre que l'Agglomération a su piloter l'évolution de ses finances car elle a respecté les ratios prudentiels qu'elle s'était donné. »

2 « Pour l'avenir, la Chambre prend acte de la volonté de l'Agglomération de continuer à respecter ses ratios prudentiels et l'encourage à poursuivre dans cette voie. »

3 « La Chambre, dans son rapport de janvier 2010, qui concernait les exercices 2002 à 2007, avait estimé que la situation financière de l'Agglomération était « globalement saine ». Il en est de même pour la période 2008-2011. »

4 « La capacité de désendettement, qui rapporte l'encours de la dette à l'épargne brute, est également restée en dessous du plafond maximal fixé, qui était, selon les scénarii, de 6 ou 7 ans. Elle est de 5 ans en 2011. »

5 « Pour l'avenir, la situation financière n'inspire pas d'inquiétude si l'Agglomération continue de respecter ses ratios prudentiels et en particulier de surveiller l'évolution de son épargne. »

*Source : Chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes par lettre, en date du 21 mars 2013.